AGIR

LOISIRS VERTS
LES FOURNISSEURS DE SAVEURS

VIE DU GROUPE
IN TERRA, UN PROJET FÉDÉRATEUR

LE JOURNAL DES AGRICULTEURS DU GROUPE DAUPHINOISE

JANVIER 2010 - N°16

LE SOJA SORT DE L'OMBRE

UNE CULTURE RÉGIONALE EN DEVENIR

LIRE DOSSIER PAGE 6

GROUPE DAUPHINOISE
Agir au service des Agriculteurs

ÉDITO

Rechercher des solutions collectives

La campagne 2010 qui s'annonce est non seulement perturbée par un contexte économique difficile, mais aussi par de réelles et légitimes interrogations sur l'évolution des marchés. 2007 reste encore dans les mémoires, avec ses espoirs fugaces, avant un réveil douloureux. La volatilité des cours, la perte de repères et une mondialisation bien présente font partie du quotidien de chaque agriculteur. Dans cette conjoncture, le Groupe Dauphinoise confirme son choix de développer, partout sur son territoire, des initiatives et des projets afin de rechercher des sources de valeur ajoutée pour les agriculteurs. Toutes les filières sont explorées ; la production de soja et l'utilisation locale des tourteaux constituent une piste potentielle. En effet, tout semble réuni pour considérer que notre région allie un terroir propice et des éleveurs à la recherche de produits tracées. Peut être que l'année 2010 sera, du fait d'éléments extérieurs comme la chrysomèle, le seuil fondateur d'une démarche à long terme réunissant producteurs de céréales et éleveurs.

Nous pensons que l'agriculture, plus que jamais, a besoin de régulation. Le groupe Dauphinoise s'emploie à construire des outils et des politiques commerciales aptes à atténuer la violence d'un marché qui, en aval comme en amont, voit s'accroitre sans cesse les risques. Risque de ne pas disposer des intrants, risque de ne plus trouver de marchés, risque de fortes évolutions de prix en quelques jours. C'est un travail d'explication au quotidien que nous vous engageons à développer avec nos équipes et élus, à l'image de ce que la coopérative entreprend lors des assemblées de section. Notre environnement devient plus complexe, il nécessite encore plus d'échanges et de solutions collectives.

Roland Primat,
Président de la Coopérative Dauphinoise.

AGIR

AGIR est une publication du Groupe Dauphinoise.
42/44 rue du Onze novembre,
38200 Vienne.
Tél. 04.74.78.82.00

Directeur de la Publication : Bernard Gatel - Directeur de la Rédaction : Frédéric Moine - Rédacteur en Chef : Cyrille Humbert - Ont collaboré à ce numéro : Colette Boucher, Sandra Manillier, Philippe Lefebvre, Louis Antin, Philippe Lafleuriel, Marie Calmejane, Raphaël Comte, Xavier Venard, Grégory Pinçon, Marc Tournigand - Conception graphique : Atelier Grève-Viallon
Photos : CH (sauf mention) - Impression : Imprimerie Fauchery à Chanas.
ISSN 1774-8658 - **Prochain numéro : avril 2010**

Journal imprimé sur papier 100% recyclé.

SOMMAIRE

JANVIER 2010 - N°16

P. 3/5 ESSENTIEL

FILIÈRE CHANVRE

- Bilan de récolte 2009
- Terr@Clic : le suivi cultural simplifié
- Semences : de nouvelles capacités industrielles

P. 6/10 DOSSIER

SOJA
LE GRAND RETOUR ?

- Rhône-Alpes, terre de soja
- Le soja dans tous ses états
- 2010, l'année du soja

CULTURES P. 12

BIO : CONVERSION, MODE D'EMPLOI

P. 13
LOISIRS VERTS

LES FOURNISSEURS DE SAVEURS

P. 14
VIE DU GROUPE

IN TERRA : UN PROJET FÉDÉRATEUR POUR LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Récolte 2009

Quantité en retrait, mais PS record !

Des rendements un peu en deçà des attentes, mais un niveau qualitatif satisfaisant pour les PS : ainsi peut-on résumer le bilan de la récolte 2009.

Avec une collecte totale de 427 000 tonnes, toutes espèces confondues, sur l'ensemble du territoire du Groupe, la récolte 2009 est un peu en retrait par rapport aux prévisions établies début juin. En revanche, la qualité des récoltes a atteint des niveaux exceptionnels, avec, notamment, une moyenne de poids spécifique (PS) en blé tendre d'environ 80 kg/hl, valeur que l'on peut qualifier d'historique. Même satisfecit sur le maïs, avec de très bons niveaux de promatest (test de qualification de la qualité amidonnière) ; une réussite à mettre en lien avec une humidité moyenne de réception des apports relativement basse, puisqu'à peine supérieure à 24 %. A cela s'ajoute enfin la qualité sanitaire optimale des lots collectés cette année en blé tendre, blé dur et maïs.

Seuls les résultats en protéines (11,2 % de moyenne) s'affichent légèrement en recul par rapport à l'année précédente. Le découragement constaté chez certains producteurs dans la conduite azotée des blés et une mauvaise assimilation par la plante, liée à un mois de mai sec, peuvent apporter un début d'explication à cet état de fait. Alors que les semis de blé tendre ont été réalisés il y a quelques semaines dans de bonnes conditions, il est indispensable de mettre l'augmentation du niveau de protéines de la prochaine récolte au cœur des préoccupations. Le critère protéines est en effet l'un des plus importants pour assurer un accès durable au marché des blés meuniers.

LE CHIFFRE

24%

C'est le taux d'humidité moyen en maïs constaté sur la récolte 2009.

Records de rendements dans le Charolais

La production de céréales d'été en Saône-et-Loire pour cette récolte 2009 a été marquée par de très bons résultats en termes de rendements. On a ainsi observé des moyennes de 35 qx/ha en colza, 62 qx/ha en orge et 70 qx/ha en blé tendre.

Filière chanvre

Report des projets d'investissement

En 2009, la Coopérative Dauphinoise a conduit – sous l'égide du syndicat mixte Bièvre-Valloire et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère - une étude détaillée sur les potentiels de commercialisation des produits issus de la paille de chanvre. En théorie, les débouchés sont là : la chènevotte (60 % de la paille) peut être vendue localement pour la fabrication de bétons préfabriqués ; la fibre (30 % de la paille) est, quant à elle, utilisée dans l'industrie automobile et dans la fabrication de panneaux isolants.

Malheureusement, force est de constater que la crise économique a durement affecté les secteurs du bâtiment et de l'automobile, avec pour conséquence de limiter les débouchés qui leur sont liés. Dans le même temps, la production française de chanvre a augmenté de 50 %, contribuant à élargir le fossé entre l'offre et la demande. Dans ce contexte, il est difficile d'identifier des possibilités fiables et durables de vente de fibres ; la décision d'investir dans une unité de défibrage est donc repoussée. Le projet n'est pas abandonné pour autant puisque la recherche de débouchés potentiels et l'acquisition complémentaire de références agronomiques et techniques se poursuivront en 2010.

70 ha seront ainsi mis en culture dans des conditions agronomiques variées (type de sols, précédent cultura...). La paille produite sera commercialisée à l'état brut.

De nouveaux essais de récolte de graines et de paille seront également conduits pour améliorer l'équilibre économique de cette production.

CHIFFRES CLÉS RÉCOLTE 2009

16 producteurs
69 ha pour
507 tonnes de paille

Rendement moyen : 7,4 t/ha
(plus bas à 4,2 t/ha, plus haut à 9,1 t/ha)

Coûts de production

Semences : 230 €/ha

Azote : 100 €/ha

Moisson/pressage : 250 €/ha

Prix payé au producteur : 120 €/t

Marge brute : de 150 €/ha à 300 €/ha

© CHANVRA

TECHNOLOGIE

Terr@Clic : le suivi cultural simplifié

C'est un fait, le suivi cultural est depuis longtemps au cœur des métiers du Groupe Dauphinoise. Cette préoccupation prend aujourd'hui une importance toute particulière dans le cadre de la certification du conseil apporté par ses conseillers techniques. Cette démarche très active nécessite en effet un effort accru de précision dans la connaissance des productions et de traçabilité des modes de culture. C'est là un atout indéniable quant à l'accès aux meilleurs marchés. Toutes ces raisons ont amené le Groupe Dauphinoise à développer un nouvel outil informatisé de suivi cultural baptisé Terr@Clic. Cette innovation offre un double avantage pour l'exploitant. D'une part, Terr@Clic permet une gestion encore plus efficace du parcellaire, grâce à une interaction améliorée entre l'exploitant et son conseiller technique. Les informations (descriptions d'assolements, conseils de cultures, réalisation des interventions) sont intégrées, via internet, par l'exploitant et le conseiller dans une base de données unique. Cette centralisation de l'information permet de compiler l'ensemble des renseignements relatifs à la conduite de culture sur une parcelle donnée. Dès lors, il est possible de tirer plus aisément un bilan précis de la conduite de culture en fin de saison. D'autre part, Terr@Clic offre la possibilité à l'agriculteur de réduire considérablement le temps et le papier habituellement nécessaires à la production de documents tels que la fiche traçabilité, l'enquête qualimètre, le cahier d'épandage, l'inventaire verger, le registre phytosanitaire ou le dossier PAC. Les données saisies dans Terr@Clic permettent de générer ces documents sans répétition de saisie.

AGENDA

Réunions d'information sur l'agriculture biologique

Le Groupe Dauphinoise, l'Adabio (Association pour le développement de l'agriculture biologique) et la Chambre d'Agriculture de l'Isère organisent plusieurs réunions d'information autour de l'agriculture biologique dans le courant du mois de janvier. Seront notamment présentées les modalités du diagnostic d'exploitation en vue d'une conversion (lire p. 12) ainsi que les informations relatives à la certification en AB. D'autre part, les intervenants détailleront les filières biologiques existantes en Rhône-Alpes et l'implication du Groupe Dauphinoise et de l'union Bio Sud Est dans ces filières.

Les réunions se dérouleront à partir de 14 heures, aux dates et lieux suivants :

Jeudi 21 janvier 2010
La Tour du Pin, salle Antenne Chambre d'Agriculture
7, place du champ de Mars

Mercredi 27 janvier 2010
Estrablin
ZI de la Craz, magasin de la Coopérative Dauphinoise

Jeudi 28 janvier 2010
Les Marches
Salle de réunion de l'Agricentre de la Coopérative Dauphinoise

Mardi 2 février 2010
La Côte Saint-André
Salle de réunion de l'Agricentre de la Coopérative Dauphinoise

Coopération sans frontière

Le 6 novembre dernier, le Groupe Dauphinoise a reçu, en ses locaux, une délégation de l'organisation coopérative japonaise Hokuren, équivalent nippon du groupe InVivo. Son représentant, Arita Toshihide, accompagné de Kiyoshi Kitagawa de la firme phytopharmaceutique Sumitomo, a été accueilli par Bernard Gatel, Directeur général du Groupe Dauphinoise et Michel Bottollier, Responsable agrofourniture. La visite, dont l'objectif était de présenter les caractéristiques et la diversité d'activités d'un groupe coopératif français, a conduit la délégation sur le site d'Estrablin (38) pour une présentation du magasin grand public et des équipements agricoles.

Kiyoshi Kitagawa, Michel Bottollier, Arita Toshihide et Jean-Paul Vessiller (directeur de région Groupe Dauphinoise)

Agriculture biologique Réunion des éleveurs sur le Vercors

Une cinquantaine de participants ont assisté, le 29 octobre à Méaudre (38), à la réunion sur l'agriculture biologique (AB) organisée par la Coopérative Dauphinoise et l'union Bio Sud Est. Le rassemblement s'est ouvert sur un constat : si la production biologique rhônalpine bénéficie d'atouts, elle doit néanmoins se structurer davantage pour être en capacité de répondre à la demande croissante. Hervé Mucke, directeur de l'union Bio Sud Est, a expliqué quelles réponses pouvaient être apportées en ce sens par l'union. C'était ensuite au tour de Grégory Pinçon, responsable de marché élevage, d'intervenir pour une description de la dynamique mise en place autour de la filière élevage biologique au sein du Groupe Dauphinoise, notamment au travers de la gamme d'alimentation Barnier. Au cours de l'après-midi, les éleveurs ont pu assister à une conférence du Dr Gilles Gromond, vétérinaire, sur le thème « Phytothérapie, immunité et soin de la mamelle ». Son exposé a permis à l'assistance de mieux connaître les différents éléments (pathologies, microbes…) susceptibles d'affecter les productions de lait et de viande, ainsi que les axes de traitement en préventif et en curatif.

Testé en octobre 2009, le nouvel outil était opérationnel dès novembre pour le triage et le calibrage du tournesol et du maïs.

SEMENCES

De nouvelles capacités industrielles

La station semences de Beaurepaire s'enrichit d'un nouvel outil capable d'absorber l'activité supplémentaire liée à l'augmentation des surfaces de multiplication. Il concourt à faire de la Coopérative Dauphinoise un acteur régional majeur dans ce domaine.

Les semences ont le vent en poupe. Au cours des dix dernières années, les surfaces cultivées pour la multiplication de semences ont doublé, pour passer de 3 500 ha en 2000 à 6 200 ha en 2010. Cette croissance, liée à la progression des marchés et partenariats conclus par la Coopérative Dauphinoise, s'est accompagnée d'un programme d'investissement conséquent, affecté à la modernisation de la station semences de Beaurepaire (38). Outre la mise aux normes des installations, cette démarche volontariste avait déjà porté ses fruits en améliorant substanciellement la productivité de cet équipement. Pour autant, l'augmentation continue des volumes a fini par entraîner une saturation dans la gestion des flux et dans la maîtrise des quantités de semences stockées.

Un programme d'investissement a donc été lancé pour remédier à cette situation. Il a abouti à l'automne dernier à la mise en fonction d'un nouveau bâtiment de stockage et d'une chaîne de triage et de pré-nettoyage à la pointe de la technologie. L'augmentation des capacités industrielles qui en résulte (réduction des temps de nettoyage et accélération du débit de triage) ne constitue pas le seul bénéfice du projet. Il s'accompagne d'effets collatéraux positifs sur l'ensemble des flux de la station. On citera notamment l'amélioration des conditions de travail et de sécurité du personnel ainsi que l'augmentation du rythme de rotation des bennes en période de récolte.

Grâce à ce nouvel outil, la Coopérative Dauphinoise peut se positionner comme un acteur majeur de la multiplication de semences sur la région. Elle est effectivement en mesure de proposer de nouvelles prestations à ses partenaires semenciers (calibrage en maïs et tournesol, triage multi-espèces et triages spécifiques) tout en participant à l'amélioration de la rémunération des producteurs.

Le nouvel outil de Beaurepaire

1 700 m² de surface dédiés au stockage de containers

Deux nouvelles fosses de réception

75 tonnes/heure de débit sur la chaîne de pré-nettoyage

Un débit de 15 tonnes/heure sur la chaîne de triage-calibrage

Un trieur optique destiné au triage spécifique (sclérotes, adventices particulières, grains cassés, fusariés ou germés)

Un poste de pilotage et de supervision centralisé et informatisé

L'événement semences à Beaurepaire

A l'occasion de la mise en fonction des nouvelles installations de Beaurepaire, la Coopérative Dauphinoise organisera une grande journée thématique sur site le 9 février 2010.

PROGRAMME

Réunion des producteurs / multiplicateurs de semences

Les producteurs de l'ensemble des espèces de semences multipliées par la Coopérative Dauphinoise seront invités à assister à une grande réunion d'information. Les intervenants présenteront les sujets suivants :

- l'assurance récolte dans le cadre de l'assurance groupe,
- le soja et son actualité,
- la règlementation et la certification des semences,
- l'avenir des semences fourragères,
- le marché des semences et ses conséquences sur les plans de production,
- les axes de développement en semences pour les années à venir,
- approche technique de l'ensemble des espèces.

Visite et inauguration des nouvelles installations industrielles

Le soja en chiffres

Graines de soja

• **Production** *(Chiffres 2007 - sources : FAOSTAT)*

- Monde : 220 532 612 t
- Union Européenne : 809 769 t
- France : 102 000 t
- Principal producteur européen : Italie, avec 442 151 t

La production dans l'Europe à 25 ne couvre environ que 1% des besoins sur la zone.

• **Importations** *(Chiffres 2007 - sources : Proléa / Douanes)*

- Intra UE : 52 000 t
- Extra UE : 444 000 t

Tourteaux de soja

- Production française de tourteaux : 259 000 t
- Importation de tourteaux (intra et extra UE) : 4 288 000 t

Soja
LE GRAND RETOUR ?

C'est un constat : la production régionale de soja n'a pas vraiment tiré son épingle du jeu ces dernières années. La nouvelle donne économique et environnementale pourrait toutefois redonner le goût de cette culture aux producteurs de Rhône-Alpes. Et si le retour du soja était enfin envisageable ?

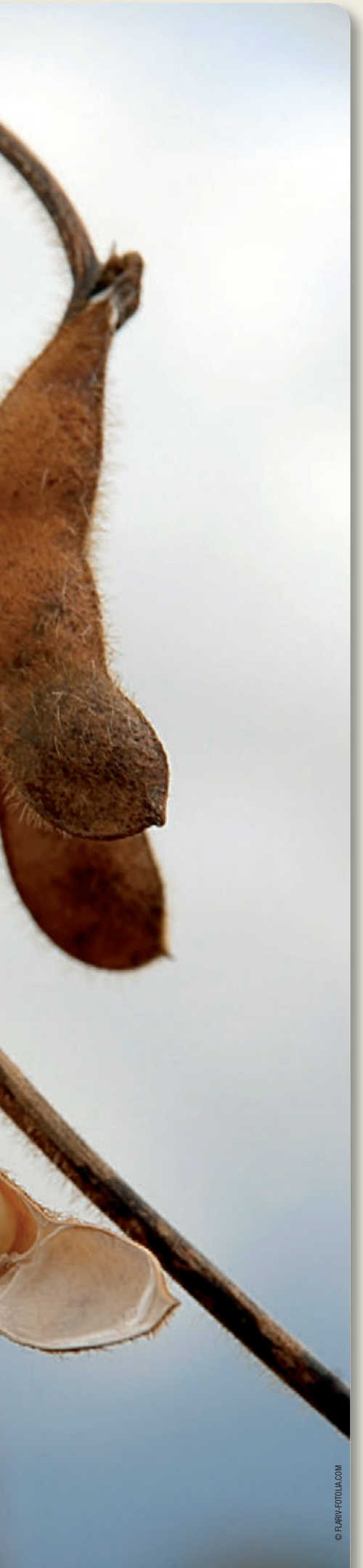
© FLARIV-FOTOLIA.COM

Viendra, viendra pas ? Le développement d'une filière de soja français est devenu un serpent de mer pour l'agriculture régionale. Pourtant, avec une consommation de près de 150 000 t de tourteau de soja standard et 45 000 t de tourteau de soja non OGM, Rhône-Alpes affiche un appétit plutôt rassurant. A l'inverse, le diagnostic est beaucoup moins heureux côté production, avec un tonnage régional atteignant péniblement 6 000 t. Au final, c'est avec cales et réservoirs pleins à craquer, que des bateaux partis d'Amérique du Sud tracent une diagonale dans l'Atlantique pour approvisionner la France en soja - OGM ou non – destiné à l'alimentation animale. Cette quasi dépendance, qui lie l'éleveur rhônalpin au paysan brésilien, n'avait jusqu'alors pas eu trop à souffrir des initiatives locales. Le rendez-vous manqué du programme Soja de Pays, lancé il y a quelques années, en est l'illustration. A cela s'ajoute le fait que, bien qu'étant cultivé depuis plusieurs années en France, le soja peine encore à trouver sa place dans une rotation avec le maïs. Pour parfaire ce tableau négatif, d'aucuns rappelleront que la régulation des aides européennes a empêché une prise en charge de la production de proximité. Malgré les bonnes volontés affichées, le soja local a donc manifestement du mal à sortir de terre.

Briser la dépendance

Cette analyse fataliste est pourtant en passe d'être révisée du fait de l'accumulation, depuis deux ans, d'un certain nombre de facteurs nouveaux. Ainsi, on constate une inquiétude croissante relative à la pérennité des disponibilités en soja non OGM : le principal fournisseur, à savoir le Brésil, semble effectivement rencontrer quelques difficultés dans la préservation et la concurrence entre filières OGM et non OGM. On peut donc s'autoriser à penser que la production de soja non OGM peut constituer une opportunité intéressante à développer, a minima sur le moyen terme. Le propos n'est pas de se prononcer pour ou contre le développement des OGM. La véritable problématique est plutôt de savoir si les productions agroalimentaires régionales, parfois en IGP [1] ou AOC, peuvent demeurer dépendantes de produits d'importations et d'un marché mondial versatile. La question doit donc être posée autant aux éleveurs de ruminants, de volailles ou de porcs, qu'aux céréaliers.

Une réponse aux problématiques actuelles

C'est justement sur un registre bien différent de celui des échanges mondiaux, que certains céréaliers trouveront un intérêt tout particulier à mettre du soja en terre. Pourraient être concernés ceux qui, depuis l'arrivée de la chrysomèle il y a trois ans, se sentent menacés par une remise en cause du système de production de leur bassin de culture. Que la réglementation impose ou non la rotation, la simple prise en compte prudente et technique du problème chrysomèle doit faire émerger des alternatives à la monoculture de maïs. On peut affirmer sans trop de risque d'erreur que l'introduction – ou la réintroduction – du soja apparaît en cela comme une piste de travail des plus sérieuses.

La production de soja non OGM peut constituer une opportunité intéressante

Elle trouverait en outre une place de choix dans le contexte post Grenelle de l'Environnement. La prise en compte des problématiques de développement durable a remis sur le devant de la scène les vertus des circuits courts et placé sous les projecteurs l'objectif d'une production agricole moins consommatrice d'intrants. A défaut d'être une réponse complète sur ces sujets, unefilière soja locale constituerait une avancée forcément concrète ; elle ne peut d'ailleurs que l'être au regard des conditions de production et de transport du soja brésilien. Les arguments étant dans la balance, reste à mobiliser les forces, y compris politiques. On remarquera à ce sujet que le nouveau plan protéagineux national ne concerne pas la production de soja. Ceci doit-il interdire de croire que les responsables agricoles régionaux prendront finalement conscience de ces enjeux et de ces opportunités ? Le retour a un niveau de production de 10 000, voire 15 000 ha, en Rhône-Alpes n'est pas une vue de l'esprit. C'est là un vrai projet global dont la réussite tient à la mobilisation de tous les acteurs concernés. ■

[1] Indication géographique protégée.

AGRONOMIE

RHÔNE-ALPES TERRE DE SOJA

Bien adaptée à la région Rhône-Alpes, la culture du soja présente des atouts certains dans la rotation.

Des rendements en progression

Malgré d'importantes fluctuations annuelles, les progrès génétiques et les pratiques culturales ont conduit à une augmentation moyenne des rendements de 0,27 qx/ha et par an sur la région Rhône-Alpes. Les rendements 2009 sont en moyenne de 28 qx/ha, malgré le déficit de pluies en été. 2008, année plus favorable, avait permis d'atteindre une moyenne record de 32 qx/ha. (Source : Agreste)

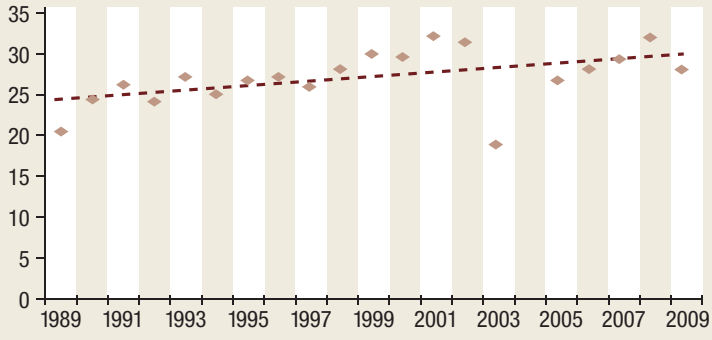

Un bon précédent

Le soja est connu et apprécié des producteurs pour ses effets améliorants sur la structure du sol. Lorsque le soja côtoie le maïs, il permet en effet d'atténuer le pic de travail en période de récolte et de désherber des graminées vivaces difficiles à détruire dans le maïs. L'économie de fertilisation réalisée sur la culture suivante est également importante : elle s'élève, selon une enquête du Cetiom (1), de 30 à 50 unités d'azote pour un maïs suivant un soja, par rapport à un maïs monoculture. Tout cela pour un rendement supérieur de 7qx/ha en moyenne. En rotation avec des céréales, le soja offre l'avantage de diminuer la pression des maladies et des ravageurs sur la céréale suivante. Le calcul de rentabilité du soja doit donc également prendre en compte ces gains économiques réalisés sur les autres cultures de la rotation.

Trouver des solutions de désherbage

Il ne faut pas ignorer que plusieurs adventices peuvent générer des problèmes dans le soja : l'abutilon (notamment dans le Grésivaudan), le xanthium, le bidens et l'ambroisie. Les herbicides chimiques ne suffisent pas toujours à les maîtriser, surtout en cas de levées échelonnées. Le désherbage mécanique peut alors apporter des solutions intéressantes.

(1) Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (www.cetiom.fr)

SEMENCES

La technique en complément de la génétique

Bien que peu stimulés par un marché assez comprimé (30 000 ha en France en 2009), les semenciers poursuivent leurs efforts de recherche et de développement sur cette espèce. Différents types de soja sont actuellement disponibles en fonction des débouchés : d'une part, des variétés classiques, riches en protéines et destinées à l'alimentation animale et humaine ; d'autre part, des variétés sans goût, destinées à l'alimentation humaine. Mais la génétique ne peut à elle seule répondre aux défis à relever pour cette production. Un travail est nécessaire en parallèle pour améliorer l'adaptation régionale des variétés et leur aptitude à supporter le désherbage mécanique. Ces axes de recherche génétique seront donc complétés par des essais locaux permettant de répondre progressivement à ces exigences.

Avec plus de 45 000 doses produites chaque année, le Groupe Dauphinoise est un acteur majeur de la multiplication de semences de soja tracé non OGM en France. Il intervient ainsi en sous-traitance pour les principaux semenciers français. Grâce à des délégations nationales et européennes, il est également présent en direct sur le marché, en commercialisant une gamme propre de variétés couvrant l'ensemble des précocités.

TÉMOIGNAGE :

Les parcelles de soja de M. Mazot, producteur de semences, sont désherbées en prélevée avec des produits racinaires. Lorsque la plante présente deux à trois feuilles, il intervient avec une bineuse à pâtes d'oies, équipée de disques protège-plants. Ce binage permet à la fois de détruire les éventuelles relevées, et d'aérer le sol. Deux semaines plus tard, un second binage à plus grande vitesse et avec les protège-plants relevés permet de butter légèrement le rang. La sélectivité par rapport à la culture est bonne, il n'est pas nécessaire de semer plus dense. Le résultat obtenu est satisfaisant ; seuls les liserons restent difficiles à détruire. Le soja est semé avec un écartement de 60 cm, comme le tournesol et le sorgho, ce qui l'autorise à désherber ces trois cultures sans modifier les réglages. Le même équipement est utilisé pour désherber le maïs et enfouir l'urée, avec cette fois un écartement de 80 cm.

Cette stratégie ne peut s'appliquer qu'avec des écartements de rangs larges, donc avec des variétés mi-précoces à tardives (non adaptées aux zones précoces). D'autres producteurs utilisent la herse étrille, qui permet de travailler en plein, donc sur toutes les précocités, mais occasionne environ 10 % de perte de pieds de soja.

TRANSFORMATION

LE SOJA SOUS TOUTES SES FORMES

Le soja est un élément important de la composition des rations en alimentation animale, en raison de son apport en protéines. Si ses vertus sont reconnues, ses effets néfastes sont également identifiés. La graine de soja à l'état brut est extrêmement riche en matières grasses (19 %). Cette caractéristique la rend certes intéressante pour l'industrie de l'huilerie, mais en limite l'utilisation en alimentation pour les ruminants, dans laquelle le taux de matières grasses (MG) ne doit pas dépasser 5 % par kilo de matière sèche ingérée (MSI). D'autre part, la graine de soja porte en elle des facteurs antitrypsiques, dont l'action sur le pancréas des animaux monogastriques (porcs, volailles, lapins) perturbe la digestion des protéines. La graine crue ne peut donc être consommée en l'état par les animaux, qu'ils soient ruminants ou monogastriques. Plusieurs procédés industriels permettent de rendre le soja utilisable, sous forme de graines toastées ou extrudées et de tourteaux déshuilés ou expeller. Tous ont leurs avantages et leurs inconvénients.

	GRAINE TOASTÉE	GRAINE EXTRUDÉE	TOURTEAU DÉSHUILÉ	TOURTEAU EXPELLER
PROCÉDÉ INDUSTRIEL DE TRANSFORMATION	Thermique : la graine est chauffée à la vapeur	Thermique et mécanique : la graine est chauffée puis éclatée par l'action d'une vis sans fin	Thermique et chimique : après chauffage de la graine, l'huile est extraite à l'aide d'un solvant (hexane)	Thermique et mécanique : après préchauffage, les graines sont pressées à travers une vis sans fin entraînant une température d'échauffement de 120°C.
INHIBITION DU FACTEUR ANTITRYPSIQUE	Oui	Oui	Oui	Oui
RÉDUCTION DU TAUX DE MATIÈRES GRASSES	Non, taux de 19 % identique à la graine crue		Oui, réduction à 3 %	Oui, réduction à un niveau compris entre 6 et 8 %
TAUX DE MATIÈRE AZOTÉE	Identique à la graine crue (35 % de MAT)		En hausse. Les procédés techniques permettent d'obtenir des taux supérieurs à 45 % de MAT	
ATOUTS	- Produit énergétique et azoté - Valeurs nutritionnelles intéressantes - Valorisation en filière de fabrication d'aliments pour monogastriques essentiellement		- Produit azoté à l'intérêt technique certain - Faible taux de matières grasses - Fort potentiel de consommation	
INCONVÉNIENTS	- Manque de solubilité - Niveau de MG élevé (19 % / kg de MSI) et donc limitation des quantités dans la ration (< 10 %)		Manque de capacité industrielle à produire des tourteaux	
	Pour les ruminants, nécessité d'écraser la graine toastée afin de permettre la valorisation ruminale des apports nutritifs		Procédé lourd et complexe	Filière peu développée en France

TRANSFORMATION

2010 L'ANNÉE DU SOJA ?

L'année 2010 pourrait voir le renouveau de la filière régionale de soja, sous condition d'engagement de tous les acteurs concernés et d'identification de solutions optimales de transformation. Le Groupe Dauphinoise est prêt à jouer tout son rôle dans ce projet.

En 2009, 6 000 tonnes de soja ont été produites en Rhône-Alpes, dont 500 tonnes (hors semences) par le Groupe Dauphinoise. 6 000 tonnes seulement, pourrait-on préciser. La diminution des aides européennes étant passée par là, on est effectivement bien loin de la période faste des années 90, au cours de laquelle les volumes atteignaient 50 000 tonnes. Un retour à de tels niveaux de production est-il possible ? Il est au moins envisageable au regard des 200 000 tonnes de tourteaux consommées annuellement dans la région. La demande locale est là, reste à réunir les conditions de la relance d'une filière régionale de soja.

Une filière à bâtir

La crédibilité d'une telle démarche passe tout d'abord par la garantie d'un volume de production stable et durable. Sur ce point, un engagement pluriannuel des producteurs apparaît comme incontournable. En parallèle, l'engagement doit également être fort du côté des filières de production animale, dans le sens d'une utilisation préférentielle des tourteaux issus de sojas locaux. Ceci implique, en milieu de chaîne, le développement et la pérennité d'une industrie de transformation de la graine, afin de la rendre utilisable pour les éleveurs. Sur ce plan, la solution industrielle la plus adaptée serait la trituration. Or, les usines les plus proches, situées à Sète (34) et à Lezoux (63), ne triturent que du colza et du tournesol. Les unités acceptant de triturer du soja sont localisées à Barcelone, Gand (Belgique) et Brest. Une distance qui génère des coûts de transport incompatibles avec l'équilibre économique d'une filière. Quant à l'alternative toastage, deux outils existent localement, mais ce procédé ne permet pas de diminuer la teneur en matière grasse de la graine. Ceci limite l'utilisation du produit fini pour l'élevage de monogastriques.

En 2010, le Groupe Dauphinoise est en mesure de valoriser 2 000 tonnes de collecte.

Le Groupe Dauphinoise s'engage

Produire puis transformer la graine, sécuriser les débouchés commerciaux dans une juste répartition des valeurs ajoutées, assurer une compétitivité par rapport aux autres filières d'approvisionnement : tels sont les enjeux de la relance d'une filière soja régionale. Accompagné par la Région Rhône Alpes et la Chambre régionale d'Agriculture, le Groupe Dauphinoise s'investit dans ce projet aux cotés d'autres intervenants coopératifs ou privés. Une étude, commencée en 2009, se poursuivra cette année pour rechercher les meilleurs circuits de valorisation et étudier les possibilités de transformation les plus adaptées pour les filières de productions animales. Au cours de l'année 2010, le Groupe Dauphinoise aura fait un choix de filières, qu'il s'agisse de sous-traitance, d'investissement collectif ou de mise en route d'une petite unité de transformation. A l'heure d'imprimer ce magazine, le groupe est en mesure de valoriser 2 000 tonnes de collecte, et donc de faire face à une croissance significative des surfaces.

D'autres pistes restent à explorer, dont celle de la nutrition humaine, « le soy-food », actuellement en plein développement. De même, on peut s'attendre à l'arrivée de nouvelles variétés plus pauvres en matières grasses, sans facteur antinutritionnel, aux potentiels de rendement plus élevés. En tout état de cause, une certitude demeure : le soja est une plante qui a de la ressource.

DEUX QUESTIONS À... ELIANE GIRAUD, Conseillère régionale déléguée au Développement rural et à l'Agriculture

« La nécessaire autonomie alimentaire des élevages »

Pour quelles raisons la relance d'une filière régionale de production de soja est-elle nécessaire ?
La volatilité des prix agricoles des céréales, le risque de dépendance aux cultures transgéniques et la rotation des cultures préconisée dans la lutte contre la chrysomèle du maïs sont autant de causes à prendre en compte. Elles incitent nos agriculteurs de Rhône Alpes à trouver des solutions pour réimplanter, dans leurs pratiques agricoles, d'autres protéines valorisables dans les rations alimentaires, notamment le soja.

Comment la Région Rhône-Alpes intervient-elle dans ce dossier ?
Afin de soutenir ce changement nécessaire de pratiques culturales, la Région accompagne individuellement les éleveurs de ruminants à améliorer l'autonomie alimentaire de leur exploitation. En parallèle, une expérimentation de réimplantation de soja sur 200 hectares est soutenue dans deux territoires de l'Isère et de la Savoie, en partenariat avec la Coopérative Dauphinoise. En 2010, cette initiative pourrait être étendue à d'autres zones, sur des territoires ciblés et volontaires, dans une logique de projet de filière intégrant l'ensemble des acteurs de l'amont et de l'aval. Ce travail doit s'inscrire dans la durée pour que nos élevages puissent augmenter leur autonomie protéique afin, d'une part, de stabiliser davantage les revenus des agriculteurs et, d'autre part, de garantir la qualité des protéines utilisées dans l'alimentation animale.

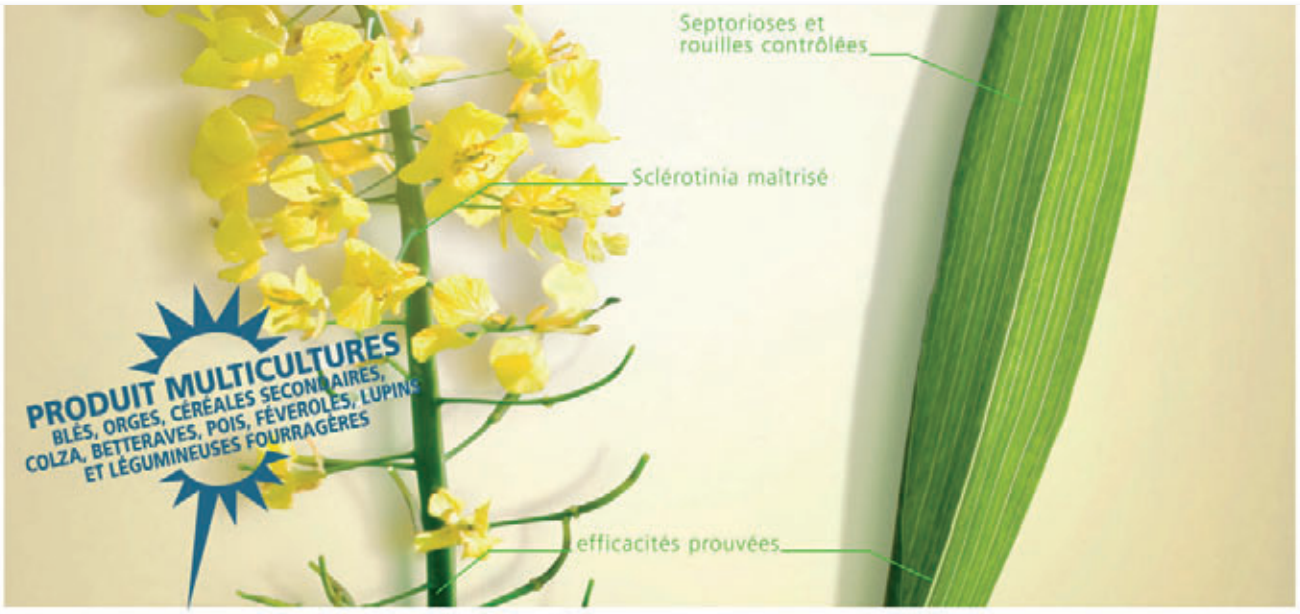
Septorioses et rouilles contrôlées
Sclérotinia maîtrisé
efficacités prouvées
PRODUIT MULTICULTURES
BLÉS, ORGES, CÉRÉALES SECONDAIRES, COLZA, BETTERAVES, POIS, FÉVEROLES, LUPINS ET LÉGUMINEUSES FOURRAGÈRES

Amistar Xtra

PRÉSERVEZ VOS CULTURES MAJEURES DES MALADIES MAJEURES

À base d'azoxystrobine et de cyproconazole, Amistar Xtra® vous apporte efficacité, gains de rendements et une gestion du risque d'apparition de résistance.

Pour plus d'informations : www.syngenta-agro.fr

Renseignements techniques : N° Indigo 0 825 00 05 52

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés - CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex - Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; Siren B 433 886 934 RCS Versailles ; TVA FR63433886934.
Amistar® Xtra - AV 2060115 - Composition : 200 g/l d'azoxystrobine** + 80 g/l de cyproconazole* - Xn-Nocif, N-Dangereux pour l'environnement.
® Marque enregistrée et *substances actives d'une société du groupe Syngenta, **substance active brevetée.
Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

syngenta
Tout le potentiel agro pour réussir ensemble

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Mas 37.V

Maïs demi-précoce Grain
Indice 360 - 380

La référence productivité depuis 3 ans dans l'Isère

Vos agriculteurs témoignent

1

Sainte Marie d'Alloix (38)

«Mas.37.V possède un excellent état sanitaire: il n'a pas été touché par les pyrales, malgré la forte pression! »

139,5 q/ha
à 26,5 %H_2O

2

Saint Vincent de Mercuze (38)

«Je suis très satisfait du rendement de Mas37.V. C'est un bon compromis entre le rendement et l'humidité. J'en ressèmerai l'an prochain! »

135,8 q/ha
à 29,5 %H_2O

Synthèse de Mas37.V sur 3 ans

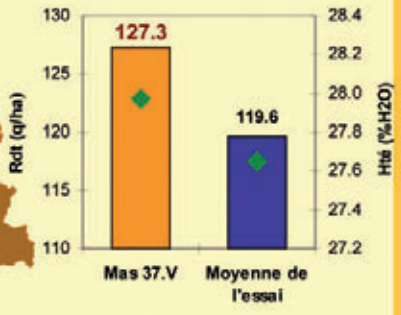

Source: Base Réseau Référence Maisadour semences sur 34 lieux Dépt 38 de 2007 à 2009

MAÏSADOUR semences
www.maisadour-semences.fr

Agriculture biologique

Conversion mode d'emploi

La conversion en agriculture biologique (AB) amène son lot d'interrogations. Fort de son implication dans les filières AB dans l'union Bio Sud Est, le Groupe Dauphinoise apporte des réponses en termes de débouchés et de rentabilité. Pour le diagnostic technique, l'Adabio reste un partenaire incontournable. Trois questions sur le sujet à Claire Dimier-Vallet, animatrice départementale de l'Adabio.

Claire Dimier-Vallet, animatrice départementale de l'Adabio.

© ADABIO

Comment l'Adabio intervient-elle auprès des agriculteurs qui envisagent une certification AB de leur exploitation ?

Après un échange sur les grandes lignes de la réglementation, nous invitons l'agriculteur à réaliser avec nous un diagnostic de conversion. Ce travail, élaboré en partenariat avec la Chambre d'agriculture du département, permet d'évaluer l'impact technique et économique du passage en bio sur l'exploitation. Par exemple, en grandes cultures, nous établissons un diagnostic sur la situation de l'exploitation. Nous proposons ensuite une nouvelle rotation, conforme au potentiel agronomique des parcelles et en phase avec la demande du marché. Nous échangeons avec l'agriculteur sur les techniques à mettre en œuvre pour des résultats optimaux en intégrant les investissements à prévoir, notamment en termes de matériel de désherbage (bineuse, herse étrille, houe rotative...). Nous allons jusqu'à la mise en perspective économique de ces changements sur la ferme. Ce diagnostic n'est pas obligatoire et n'engage en rien l'agriculteur ; il constitue toutefois un bon outil d'aide à la décision.

L'Adabio

Depuis 25 ans, l'Association pour le développement de l'Agriculture Biologique (Adabio) accompagne les agriculteurs dans leurs projets, depuis la réflexion sur le passage en agriculture biologique (AB) jusqu'à la structuration de partenariats et la valorisation des produits. La vocation de l'Adabio est d'assurer un développement cohérent de l'agriculture biologique à l'échelle des territoires.
Contact :
04.76.20.68.65
http://adabio.free.fr

Nous proposons également, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et avec l'aide financière de l'Agence de l'eau et du Conseil général, un programme visant à la réduction les intrants chimiques en grandes cultures. Il offre la possibilité, d'une part, de tester les techniques bio sur sa ferme avant la conversion, et, d'autre part, d'acquérir des références technico-économiques locales.

Quels sont, au regard de votre expérience, les principaux points de vigilance pour un passage en bio réussi en grandes cultures ?

Il faut être particulièrement attentifs à l'autonomie en matières organiques, à la rotation en place ainsi qu'à la gestion des adventices et au matériel disponible. La question de la fertilisation est particulièrement sensible ; c'est pourquoi nous encourageons - dans le cadre de la mise en place d'engrais verts - le rapprochement d'éleveurs et la création de plate-formes de compostage de déchets verts. Côté débouchés, la veille relative à la valorisation des produits et à la situation du marché reste particulièrement importante. Il faut également garder un œil ouvert sur les évolutions réglementaires.

Quels sont les dispositifs de soutien financier existants dans le cadre de la conversion en AB ?

Les principales aides sont les Mesures Agro-Environnementales de conversion en agriculture biologique (MAE CAB). L'exploitant doit en faire la demande lors de la déclaration PAC consécutive à la date de début de l'engagement en conversion. Elles sont versées sous conditions pendant cinq ans (phase de conversion pendant laquelle le cahier des charges AB doit être respecté et premières années en bio), à hauteur de 200 €/ha en grandes cultures et plafonnées à 15 200 € par exploitation et par an. Il existe également une aide à la certification et un crédit d'impôt pour les exploitations bio ne touchant pas les MAE CAB.
Je précise également que le coût du diagnostic de conversion – une centaine d'euros – est pris en charge dans le cadre de l'engagement du Conseil Général et du Conseil Régional pour le développement de l'agriculture biologique.

Produits du terroir

Les fournisseurs de saveurs

Au fil des années, les produits du terroir ont pris une place de plus en plus importante dans l'offre des magasins du Groupe Dauphinoise. Cette évolution entre pleinement dans les desseins d'une organisation coopérative.

On oublie souvent que les groupes coopératifs agricoles sont les pionnières de la distribution grand public en jardinage. Les anciens Libres services agricoles (Lisa), dans lesquels les agriculteurs trouvaient leur petit matériel, ont vite évolué pour devenir les magasins Gamm Vert, Comptoir du Village ou Agri Sud Est que l'on connaît. Cette ouverture au grand public s'est accompagnée d'une diversification de l'offre. Si les fournitures de jardinage et les végétaux occupent encore la première place, les produits d'animalerie et de décoration, ainsi que les vêtements, ont progressivement gagné du terrain. Parmi toutes ces offres, il en est une qui rencontre un succès grandissant : les produits du terroir. Du jus de fruit au vin en passant par le miel, les confitures, les fromages et autres produits frais, l'éventail de saveurs proposé attire la clientèle. Le secret de la recette ? Ni plus, ni moins que l'authenticité de produits fabriqués par des producteurs du terroir. « *Nous privilégions les producteurs locaux,* explique Marc Tournigand, responsable de marché loisirs verts du Groupe Dauphinoise. *Il s'agit de petites exploitations produisant leurs fromages, leurs jus de fruits, etc. Nous travaillons également avec l'artisanat local organisé, c'est-à-dire les laiteries ou les petites entreprises de salaison. Leurs produits sont certes plus normalisés dans leur présentation, plus éloignés de l'image des produits de la ferme. Ils satisfont cependant une typologie de clientèle qui a ses habitudes et ses repères dans la grande distribution, et qui recherche des produits locaux de qualité*». Pour les produits plus spécifiques, notamment issus de sites remarquables du goût, il faut évidemment déroger à la règle de la proximité. Il en effet difficile de se fournir en haricots tarbais en Savoie, en pruneaux d'Agen en Isère ou en Comté dans la Drôme. Pour trouver ses produits, Marc fait donc appel à d'autres coopératives capables de répondre à la demande. Idem pour le vin, provenant de caves de vignerons. Concernant les produits issus du commerce équitable, il n'y a d'autre choix que de s'approvionner dans les mêmes circuits que la grande distribution. « *A la différence près qu'en tant qu'organisation coopérative, nous avons un plus en termes de légitimité pour vendre équitable* », confie Marc.

Le réseau comme tremplin

Dans tous les cas de figure, la vigilance est de mise quant à la traçabilité des produits. « *Il est impératif que le produit soit réellement fabriqué par le producteur. Nous devons être en mesure de tracer les matières premières entrant dans sa composition. C'est indispensable en cas de demande des services vétérinaires ou de la DGCCRF* ». Pour ce qui est de la valeur gustative, le procédé est nettement moins administratif : « *un groupe de travail est chargé de goûter chaque produit* », explique Marc, confessant dans un sourire qu'il ne s'agit pas là de la partie la plus désagréable de son travail.

Pour recruter ses fournisseurs de saveurs, Marc se tourne vers les Chambres d'agriculture et la marque Bienvenue à la Ferme. « *Les Conseillers techniques du Groupe Dauphinoise jouent également un grand rôle. Par leur contact avec les agriculteurs, ils nous soumettent des propositions de produits* ». Et si des producteurs entrent dans le référencement des magasins du Groupe, il arrive à d'autres de faire le choix d'en sortir, ce que Marc voit toujours d'un œil positif. « *Pour nombre de producteurs, notre réseau sert de tremplin pour une commercialisation à plus grande échelle ; ils finissent donc par nous quitter. Nous regrettons alors de ne plus proposer le produit dans nos rayons, mais nous conservons la satisfaction du devoir accompli. Il est en effet de notre responsabilité, en tant que groupe coopératif, de contribuer au développement des exploitations* ».

Proximité et coopération

Proximité et coopération sont les maîtres mots qui guident le référencement des produits. Sont privilégiés les producteurs locaux adhérents ou clients du Groupe Dauphinoise. Ils doivent en outre être capables d'assurer une livraison régulière de leurs produits. Pour les produits spécifiques ou plus lointains, les magasins du Groupe travaillent systématiquement avec les acteurs du monde coopératif.

Éric Guyot, directeur d'In Terra' Pro

Carte d'identité

Naissance du concept In Terra en novembre 2009

8 groupes coopératifs : Dauphinoise, Eurea, Ardéchoise, CADP (Coopérative agricole de la Drôme Provençale), Domagri, Alpesud, Coopérative de Die et Coopérative de Nyons.

35 % du capital d'In Terra'Pro et In Terra'Log détenu par In Vivo et 65 % répartis entre les 8 groupes coopératifs au prorata de leur activité.

In Terra'Pro :
55 M€ d'achat de produits phytosanitaires,
15 M€ en semences,
8 M€ en agroéquipement
et 200 000 tonnes d'engrais.

« In Terra, un projet fédérateur pour la coopération régionale »

Les conseils d'administration de huit groupes coopératifs, dont le Groupe Dauphinoise, ont décidé de rapprocher les activités du GIE Rhonalpappro et de la plateforme logistique Dispagri. C'est l'acte de naissance du concept In Terra, décliné en deux sociétés sœurs : In Terra'Pro et In Terra'Log. Interview d'Eric Guyot, directeur d'In Terra'Pro.

Quelles en sont les spécificités d'In Terra'Pro?

In Terra' Pro est une centrale d'achat spécialisée dans l'approvisionnement en produits phytosanitaires, engrais, semences et agroéquipement. Dans la continuité du GIE Rhonalpappro, il s'agit d'une structure légère au niveau de son mode de fonctionnement. Pour les groupes coopératifs associés, elle assure la transparence des conditions commerciales négociées et la mutualisation de l'ensemble des coûts engagés dans la mission d'achat. In Terra'Pro s'appuie sur une réflexion marketing partagée entre les groupes coopératifs et nos fournisseurs. La négociation est centralisée, avec une massification comptable et administrative. Notre démarche est structurante, mais dans le respect des groupes coopératifs qui restent maîtres de leur politique commerciale de mise en marché.

Quels sont les enjeux majeurs de cette nouvelle structure ?

Ils sont de trois ordres. Il s'agit d'abord de structurer nos activités sur la grande région Sud-Est / Centre Auvergne dans une organisation simple, lisible et opérationnelle, en cohérence avec les engagements pris dans le cadre de notre union nationale In Vivo. Deuxième enjeu : sécuriser l'approvisionnement des utilisateurs et leur faire bénéficier des dernières innovations. Troisième enjeu : améliorer la performance et la crédibilité des groupes coopératifs auprès des agriculteurs.

En quoi ce projet est-il ambitieux ?

Il s'agit d'un projet fédérateur pour la coopération régionale, ouvert à d'éventuels nouveaux associés. C'est une construction originale dans le paysage de l'agrodistribution à l'échelon national dans la mesure où nous associons une activité dédiée aux groupes coopératifs et une activité de revente et de redistribution des produits à des clients tiers.

Dans cette nouvelle organisation, comment se positionne In Terra'Log ?

In Terra'Log est une plateforme logistique et de stockage de matières dangereuses qui s'inscrit dans la continuité de Dispagri à Chaponnay. Dans le contexte de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, il est important de donner à la plateforme une plus large visibilité et davantage de moyens commerciaux pour démarcher de nouveaux donneurs d'ordre, en priorité dans le monde agricole, mais également à l'extérieur. En effet, notre objectif est de garder une activité agricole forte, tout en essayant de capter d'autres marchés au niveau national afin d'assurer la rentabilité et la pérennité de notre structure.

Un logo symbolique

Le logo d'In Terra'Pro représente les montagnes des Alpes et du Massif Central, avec un touche bleue symbolisant le Rhône comme trait d'union de ces zones géographiques. La charte couleurs évoque la diversité des productions : rouge pour le vin et les fruits, jaune pour les grandes cultures et vert pour l'élevage.

Crédits photos : Getty Images, C. Walter

ÉCHEC ET MAT AUX VIVACES ET DICOTS DIFFICILES.

Coup double en désherbage maïs !
Grâce à l'association de Casper® et Callisto®, vous augmentez l'efficacité et la durée d'action de votre programme de postlevée.

casper®
+
Callisto®
Callistemon Plant Technology

Pour plus d'informations : www.syngenta-agro.fr

Renseignements techniques : N° Indigo 0 825 00 05 52
Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés - CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex - Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; Siren B 433 886 934 RCS Versailles ; TVA FR63433886934.
Callisto® - AV 9900047 - Composition : 100 g/l de mésotrione** - Xi-Irritant, N-Dangereux pour l'environnement.
Casper® - AV 2090037 - Composition : 50 % de dicamba* (sous forme de sel de sodium), 5 % de prosulfuron* - N-Dangereux pour l'environnement.
® Marque enregistrée et *substance active d'une société du groupe Syngenta. **substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.
Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

syngenta
Tout le potentiel agro pour réussir ensemble

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

PYROXSULAME

Herbicide céréales
Blé tendre d'hiver - Seigle d'hiver - Triticale

Solution intégrale antigraminées et antidicots, à dose unique.

L'alliance d'une nouvelle molécule innovante : le pyroxsulame, et d'une référence antidicots : le florasulame.

Dose unique toutes graminées et dicots. Et efficacité de référence sur les bromes.

Le plus large champ d'activité dicots : Véronique, pensées, géraniums, ombellifères, coquelicot et gaillet inclus !

Pas de restriction pour les cultures suivantes et CIPAN.

OCTOGON®

C'est ça le nouveau code du désherbage !

Formulation : WG • Matières actives : pyroxsulame® 68,3 g/kg + florasulame® 22,8 g/kg + cloquintocet-mexyl 68,3 g/kg • N°AMM : 2090042 • Classifications : Xn, N, R48/22, R43, R40, R50/53 • ZNT : 5m • DRE : 48 heures après traitement. Dangereux - Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S. Marco Polo bâtiment B - ZAC du font de l'Orme 1 - BP 1220 - 790 Avenue du Docteur Donat - 06254 MOUGINS Cedex. ® Substances actives brevetées et fabriquées par Dow AgroSciences.

SITE INTERNET : www.dowagro.fr

Dow AgroSciences
Dow AgroSciences Distribution S.A.S
BP 1220 - 06254 Mougins Cedex

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Renseignements techniques : N° Indigo 0 825 00 05 52

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés - CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex - Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; Siren B 433 886 934 RCS Versailles ; TVA FR63433886934.
Force® 1.5G - AV 2060194 - Composition : 1.5 % de téfluthrine* - Xn-Nocif, N-Dangereux pour l'environnement. R 20 Nocif par inhalation. R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau. Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un masque anti-poussières pendant toutes les phases d'application. 1 application tous les 3 ans. Utilisation d'un microgranulateur sur lequel sera positionné un diffuseur. ® Marque enregistrée et *substance active d'une société du groupe Syngenta.
Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

syngenta
Tout le potentiel agro pour réussir ensemble

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI